

LYCOPUS POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

La drogue Lycopus est constituée par la partie aérienne fleurie fraîche de *Lycopus europaeus* L. ou de *Lycopus virginicus* L.

DESCRIPTION DE LA DROGUE

Lycopus europaeus L. et *Lycopus virginicus* L. sont des plantes vivaces, glabrescentes ou pubescentes, à tiges dressées, quadrangulaires, sillonnées, de 30 cm à 1 m de hauteur. Les feuilles opposées sont grandes, courtement pétiolées, ovales-lancéolées, dentées-incisées ; les feuilles inférieures sont souvent pennatifides. Les fleurs blanches ponctuées de rouge sont petites, disposées en verticilles axillaires serrés. Le calice, en cloche, pubescent, à 10 nervures peu saillantes, possède 5 dents égales d'environ 1,5 mm à 2 mm de long, lancéolées, à pointe rigide ; la corolle est évasée, quadrilobée, à lèvre supérieure échancrée au sommet. Sur les quatre étamines, deux présentent des anthères avortées.

IDENTIFICATION

La drogue présente les caractères macroscopiques précédemment décrits.

SOUCHE

La teinture mère de Lycopus est préparée à la teneur en éthanol de 65 pour cent V/V, à partir de la partie aérienne fleurie fraîche de *Lycopus europaeus* L. ou de *Lycopus virginicus* L., selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

CARACTÈRES

Aspect : liquide de couleur brun-vert.

IDENTIFICATION

- A. À 1 mL de teinture mère de Lycopus, ajoutez 10 mL d'eau R. Agitez. Il se forme une mousse persistante (saponosides).
- B. À 1 mL de teinture mère de Lycopus, ajoutez 0,1 mL de la solution de *chlorure ferrique R1*. Il apparaît une coloration vert sombre (polyphénols).
- C. À 1 mL de teinture mère de Lycopus, ajoutez 1 mL de la solution *cupritartrique R*. Chauffez à ébullition. Il se forme un précipité brun-rouge.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

ESSAI

Éthanol (2.9.10) : 60,0 pour cent V/V à 70,0 pour cent V/V.

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 1,0 pour cent m/m.

Chromatographie. Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant des plaques recouvertes de *gel de silice G R*.

Solution à examiner. Teinture mère de Lycopus à examiner.

Solution témoin. Dissolvez 10 mg de *rutine R* dans de l'alcool à 60 pour cent V/V et complétez à 10 mL avec le même solvant.

Déposez séparément sur la plaque, en bandes de 10 mm, 20 µL de la solution à examiner et 5 µL de la solution témoin. Développez sur un parcours de 10 cm avec un mélange de 2 volumes d'eau R, de 3 volumes de *méthanol R*, de 8 volumes d'*acide acétique glacial R* et de 15 volumes de *chlorure de méthylène R*. Laissez sécher la plaque à l'air. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm. Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente une bande de fluorescence brune de R_f voisin de 0,35 semblable quant à sa position et sa fluorescence à la bande principale du chromatogramme obtenu avec la solution témoin. Il présente également une bande de fluorescence bleu-vert de R_f voisin de 0,60, une bande de fluorescence bleue de R_f voisin de 0,85 et une bande de fluorescence rouge voisine du front du solvant. Pulvérisez une solution de *diphénylborate d'aminoéthanol R* à 1 pour cent m/V dans le *méthanol R*. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm. Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente une bande de fluorescence orange de R_f voisin de 0,35 semblable quant à sa position et sa fluorescence à la bande principale du chromatogramme obtenu avec la solution témoin. Il présente également 2 bandes de fluorescence jaune-vert de R_f voisin de 0,60 et 0,85 et une bande de fluorescence jaune de R_f voisin de 0,95.

Procédez à une deuxième chromatographie. Déposez sur la plaque 20 µL de la solution à examiner. Développez dans les mêmes conditions. Pulvérisez la solution d'aldéhyde anisique R et chauffez à 100-105 °C pendant 10 min

Examinez à la lumière du jour. Le chromatogramme présente 1 à 2 bandes gris-brun plus ou moins bien séparées de R_f voisin de 0,25, une bande jaune-vert clair de R_f voisin de 0,35, une bande rose de R_f voisin de 0,60, 2 bandes mauves de R_f voisin de 0,80 et 0,95 et une bande violet foncé voisine du front du solvant.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.